

CAHIER D'INFORMATION

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE NATATION 2023-2024

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.



DATE

Mardi 26 mars 2024

ENDROIT

Piscine Henri-Bourassa

12 005, avenue Laurier
Montréal (Québec)
H1G 5X4

TRANSPORT EN COMMUN

Métro Henri-Bourassa

Autobus 49, direction Est

Arrêt Maurice-Duplessis / Désy

ACCÈS À LA PISCINE

Tous les étudiants-athlètes, les entraîneurs et les spectateurs doivent emprunter l'entrée principale de la piscine. Le numéro de porte est le 11.

Les spectateurs peuvent se diriger au 1^{er} étage pour accéder aux gradins.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

	Heure
Échauffement	9 h
Début des nages	10 h
Pause repas	12 h
Échauffement	12 h 30
Reprise des nages	13 h

Remise de médailles et de bannières	30 min après la fin de la compétition
-------------------------------------	---------------------------------------

SPECTATEURS

Nous invitons tous vos spectateurs aux finales et nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les nageurs en compétition.

Nous demandons également à ce que tous les spectateurs demeurent assis dans les gradins afin de respecter la sécurité de tous et la visibilité de la piscine.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le championnat doivent être accompagnés par un responsable de cette même école.

Nous voulons qu'un encadrement direct soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades sur la piscine.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des nages et au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé de la piscine.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de natation du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements reconnus par la

fédération de natation du Québec (FNQ).

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIE D'ÂGE

Catégorie	Date de naissance
Benjamin	1 ^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011
Cadet	1 ^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2009
Juvenile	1 ^{er} juillet 2005 au 30 septembre 2007

VÉRIFICATION DES ATHLÈTES

Lors du championnat régional, la vérification des cartes étudiantes des nageurs se fait systématiquement par un représentant du RSEQ Montréal.

La preuve d'identité doit afficher une photo et la date de naissance de l'élève ou son code permanent. Une photocopie **en couleur** de la preuve d'identité est également valide. Toutefois, dans le cas d'une photocopie, la signature ou les initiales de la direction d'école ou du responsable des sports doivent apparaître sur chaque photocopie.

Les preuves d'identité suivante sont acceptées:

- Carte étudiante
- Carte d'assurance maladie avec photo
- Permis de conduire

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

- Passeport canadien
- Copie de la fiche étudiante de l'élève, signée par la direction de l'école
- Portail de l'élève présenté sur un appareil électronique (photo et code permanent visible)

Un nageur qui n'a pas un des documents acceptés par la ligue, tel que spécifié plus haut, **ne pourra pas participer à la compétition.**

VESTIAIRES

Les nageurs et les nageuses auront accès aux vestiaires 30 minutes avant le début de l'échauffement.

Vos athlètes doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires si ce n'est pas sous clé.

L'école secondaire Henri-Bourassa et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux.

PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté du site.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.

- Vos étudiants-athlètes devront être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

PAUSE REPAS

Une pause est prévue de 12 h à 12 h 30. Il est important de respecter les lieux et de ne pas manger sur le bord de la piscine.

Nous recommandons aux athlètes et spectateurs d'apporter des collations et de consommer leur nourriture uniquement dans les estrades.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE



Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

RÉSULTATS

Tous les résultats des nages seront affichés à la piscine.

REMISE DE MÉDAILLES ET DES BANNIÈRES

Une période de remise est prévue. La remise se fait à l'auditorium après la compétition. Tous les nageurs et les entraîneurs sont invités à venir applaudir les gagnants.

Les nageurs doivent rester sur le podium **et garder leur médaille autour du cou jusqu'à la photo officielle.**

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous allons leur remettre et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

FACEBOOK

Des photos du championnat seront disponibles sur notre page Facebook :

[Facebook.com/RSEQMtl](https://www.facebook.com/RSEQMtl)

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le championnat régional, veuillez communiquer avec :

Sabrina Addona

Coordonnatrice
514 645-6923 poste 4
saddona@montreal.rseq.ca